



Avis de convocation Assemblée Générale Annuelle

Tous les membres de Carnet Plein Air sont invités à participer à l'Assemblée annuelle des membres qui aura lieu :

Samedi 10 mai 2025 à 10h

(ouverture des portes 9h30)

au **Quartier Général de l'entrepreneuriat**

80 Rue Wellington S, Sherbrooke, QC J1H 5Y8

Salle 6015 - 6ème étage

*Rejoignez-nous en voiture, en transport en commun, à vélo et même à pied
Disposez d'un stationnement payant étagé situé directement sous le QG.*

Pour vous y rendre, cliquez [ici](#) !

Cette assemblée revêt un caractère tout particulier cette année. En effet, les membres actuels du **Conseil d'administration** ne renouvelleront pas leur mandat et l'organisme Carnet Plein Air se trouve à un moment charnière, sans structure organisationnelle solide ni financière viable apparente. C'est pourquoi l'assemblée débutera officiellement à 10h avec la présentation du **bilan de l'année 2024-2025**, incluant le **rapport d'activités** et le **rapport financier**. Des **élections auront lieu** pour former un nouveau conseil d'administration.

Vous trouverez ci-dessous la **proposition d'ordre du jour**.

Merci de votre attention,
Lucie Mager
Secrétaire-trésorière

Pour confirmer votre présence : [Inscription AGA Carnet Plein Air 2025](#)

Pour participer aux élections ou pouvoir proposer votre candidature au Conseil d'administration : [Devenir Membre](#)



Samedi 10 mai 2025 à 10h

Proposition d'ordre du jour – Assemblée Générale Annuelle (10h)

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente
2. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 25 mai 2024 et suivi des décisions
5. Dépôt du rapport d'activités 2024-2025
6. Dépôt du rapport financier 2024-2025
7. État de la situation et présentation des options possibles
8. Questions des membres
9. Élections du conseil d'administration
10. Levée de l'assemblée

 *La documentation sera disponible sur place.*

Si aucun intérêt pour combler un minimum de 3 postes du Conseil d'Administration :

Proposition d'ordre du jour – Assemblée Générale Extraordinaire (13h30)

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente
2. Nomination d'un·e président·e et d'un·e secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. **Vote pour la dissolution** (requiert l'accord des **2/3 des membres présents**)
 - 4.1. Désignation de 3 personnes responsables de la dissolution et autorisation pour signer les documents (ex. fermeture de comptes bancaires)
 - 4.2. Résolution pour la déclaration d'intention de dissolution et demande officielle auprès du Registraire des entreprises
 - 4.3. Proposition, selon les règlements généraux, pour léguer les effets financiers
5. Divers
6. Levée de l'assemblée